

le 19 octobre 1976.

Monsieur,

Après mure réflexion je suis au regret
de vous informer qu'il ne m'est pas possible
de participer aux activités concernant ARKALL.

Mes obligations professionnelles et familiales
ne me laissent aucun temps libre.

Néanmoins je souhaite que vous puissiez trouver
une personne retraitée ayant toute disponibilité
pour mener à bien la tâche nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à nos sentiments
les meilleurs.

J. J. J. J.